

Modèle E

Feuille info

1. Avec ce formulaire vous pouvez demander l'allocation de naissance en tant que:

- travailleur salarié (ou fonctionnaire)
- travailleur indépendant
- chômeur
- invalide
- pensionné

2. Quand pouvez-vous demander l'allocation de naissance?

- L'enfant n'est pas encore né.

Pour recevoir l'allocation de naissance avant la naissance de l'enfant, vous avez besoin d'une attestation de votre médecin ou de votre sage-femme. Cette attestation peut être complétée **au plus tôt 4 mois avant la date présumée de l'accouchement**, sinon votre demande ne sera pas valable. Vous trouverez cette attestation au bas du formulaire. Remettez-la en même que cette demande à votre caisse d'allocations familiales. Vous pouvez recevoir l'allocation de naissance au plus tôt 2 mois avant la date présumée de l'accouchement.

Après la naissance, remettez à votre caisse d'allocations familiales l'original de "l'attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales". Vous recevrez cette attestation lorsque vous déclarerez la naissance. Si vous recevez une attestation électronique de votre commune, vous pouvez nous l'envoyer par e-mail à votre caisse d'allocations familiales. Si vous ne connaissez pas votre caisse d'allocations familiales, renseignez-vous auprès de votre (dernier) employeur ou de votre caisse d'assurances sociales.

- L'enfant est déjà né.

Après la naissance, remettez à votre caisse d'allocations familiales l'original de "l'attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales". Vous recevrez cette attestation lorsque vous déclarerez la naissance. Si vous recevez une attestation électronique de votre commune, vous pouvez nous l'envoyer par e-mail à votre caisse d'allocations familiales. Si vous ne connaissez pas votre caisse d'allocations familiales, renseignez-vous auprès de votre (dernier) employeur ou de votre caisse d'assurances sociales.

3. Qui peut demander l'allocation de naissance?

Le père de l'enfant demande l'allocation de naissance. Si le père ne peut pas demander l'allocation de naissance, l'une des personnes suivantes peut le faire (dans cet ordre):

- la mère de l'enfant;
- la plus âgée des personnes suivantes:
 - le partenaire de la mère

- un des grands-parents de l'enfant (si cette personne habite dans le même ménage que l'enfant)
- un oncle ou une tante de l'enfant (si cette personne habite dans le même ménage que l'enfant)
- un (demi-)frère ou une (demi-)sœur de l'enfant.

En cas de comaternité :

- **Si la coparente est plus âgée que la mère, c'est elle qui doit demander l'allocation de naissance.**
- **Si la coparente ne peut pas demander l'allocation de naissance, la mère peut le faire.**

4. D'autres questions? Vous souhaitez vérifier ou modifier les données vous concernant pour les allocations familiales?

Prenez contact avec votre gestionnaire de dossier.

Pour des questions générales, adressez-vous à:

FAMIFED

Rue de Trèves 70

1000 BRUXELLES

02-237 21 12

www.famifed.be

Formulaire de demande

1. Renseignements concernant le demandeur

Nom et prénom:
Rue et numéro:
Numéro postal et localité:
Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _
E-mail:
Téléphone:

2. Renseignements concernant la mère (si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:
Date de naissance:
Rue et numéro:
Numéro postal et localité:
Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _

3. Renseignements concernant le père/la coparente (s'il/si elle n'est pas le demandeur)

Nom et prénom:
Date de naissance:
Rue et numéro:
Numéro postal et localité:
Numéro du Registre national (voir au dos de la carte d'identité): _ _ _ _ _

4. Il s'agit du premier enfant de vous et/ou de votre partenaire: (*Tenez compte des enfants mort-nés et décédés.*)

- Oui
- Non

5. Vous êtes... (si d'application):

pensionné(e)

Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension.

handicapé(e) à 66 % au moins depuis le:

Reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution)

6. Votre conjoint ou partenaire... (si d'application):

- travaille pour une organisation internationale (institutions européennes, OTAN, etc.)
- travaille à l'étranger; pays:
- perçoit des prestations sociales de l'étranger

est sans profession

7. En cas de **comaternité**:

Indiquez ci-contre celle de vous deux qui souhaite recevoir l'allocation de naissance.

coparente

mère

.....
Pour le paiement sur un compte bancaire:

→ **La personne dont le nom est mentionné ici indique son numéro de compte bancaire à la page 5 et fait compléter la déclaration par la banque.**

8. **N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER LE FORMULAIRE AVANT DE NOUS LE RETOURNER**

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir pris connaissance de l'information ci-jointe.

Date Signature

6. Joignez cette attestation:

- **L'enfant n'est pas encore né:**

Attestation de votre médecin ou de votre sage-femme

Ajoutez une attestation originale de votre médecin ou de votre sage-femme ou demandez-lui de compléter le formulaire ci-dessous. Après la naissance, remettez à votre caisse d'allocations familiales l'original de "l'attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales". Vous recevrez cette attestation lorsque vous déclarerez la naissance. Si vous recevez une attestation électronique de votre commune, vous pouvez nous l'envoyer par e-mail à votre caisse d'allocations familiales.

Attestation destinée au paiement anticipé de l'allocation de naissance

A compléter au plus tôt 4 mois avant la date d'accouchement prévue.

Je, médecin/sage-femme, déclare que Madame est enceinte de 5 mois au moins. La date présumée de la naissance est le .../.../.....

L'intéressée attend des jumeaux/triplés/...

Date: le .../.../.....

Signature et cachet

1. Déclaration de l'allocataire

Pour les femmes : nom de
jeune fille

nom

prénom

rue et numéro

code postal et localité

Numéro national

.....

...voir au verso de votre carte
d'identité électronique (e-id)

**Les allocations familiales sont
payées à la mère/coparente ou
à la personne qui la remplace
dans le ménage.**

Je demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (*le numéro se
trouve sur vos extraits de compte*)

IBAN _ _ _ _ _

BIC _ _ _ _ _

**Elles ne peuvent être versées
que sur un compte à vue
ouvert à son nom ou sur un
compte commun au nom des
deux partenaires, avec lequel
elle peut aussi effectuer des
opérations.**

à mon nom

à mon nom et à celui de

**Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma
caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je
m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus
accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau
numéro de compte.**

Date

Signature

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

@

IMPORTANT !

**Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte
indiqué n'est pas à votre nom, la caisse d'allocations familiales vous demandera de lui
indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.**